



## **Etre informé sur ses droits, accompagné dans ses démarches, écouté et soutenu dans les difficultés**

Les assistants sociaux de la Cram Auvergne, des professionnels  
au service des assurés.

Comment accéder aux soins dont j'ai besoin ? Comment faire pour organiser ma vie familiale pendant ma maladie et mon hospitalisation ? J'ai peur de perdre mon emploi à cause de mes problèmes de santé. Je souhaite reprendre mon travail mais je ne peux plus occuper mon poste dans les mêmes conditions. Mon père est de moins en moins autonome ; de quelle aide pouvons-nous bénéficier pour lui permettre de rester à domicile le plus longtemps possible ? Je passe en invalidité, qu'est ce qui va changer pour moi ?...

Avec l'appui de son réseau de partenaires, le Service social de la Cram réalise quotidiennement des interventions sociales individuelles et collectives auprès des assurés sociaux du Régime général. Il aide les personnes fragilisées par la maladie, le handicap, l'accident.

### **Vous informer de vos droits, vous accompagner dans vos démarches**

Les assistants sociaux peuvent vous apporter une aide matérielle et des conseils concrets pour l'accès aux soins mais aussi pour vous guider dans vos droits et démarches : demande de couverture maladie universelle et d'aide pour une complémentaire santé, maintien ou retour à domicile, démarches et soutien pour se maintenir dans l'emploi, passage en invalidité...

### **Vous apporter écoute et soutien au quotidien**

Formés à l'écoute, au plus proche de vous, les assistants sociaux sont un soutien précieux, notamment si vous (ou l'un de vos proches) êtes atteint d'une maladie de longue durée, d'un handicap ou en situation de perte d'autonomie. N'hésitez pas à faire appel à eux, ils vous aideront à trouver une solution adaptée à votre situation.

Vous souhaitez rencontrer un assistant social ? En savoir plus sur les aides ? Adressez-vous au Service social de la Cram ou consultez [www.cram-auvergne.fr](http://www.cram-auvergne.fr).

Pour l'Allier :

- Moulins 04 70 48 44 29
- Montluçon : 04 70 02 52 37
- Vichy : 04 70 30 53 40

Pour le Cantal : 04 71 46 57 91

Pour la Haute-Loire : 04 71 07 58 40

Pour le Puy-de-Dôme : 04 73 42 85 75